

COMMUNE DE 08310 JUNIVILLE
COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Jeudi 30 mars 2016 à 20 h 30

Le conseil municipal s'est réuni le 30 mars 2016 à 20 h 30 à la mairie sous la présidence de M. Jean-Pol Simon, Maire.

Présents : tous les conseillers en exercice, exceptées Mmes Eve-Marie Lannuzel (pouvoir à Mr Jénin Bertrand), Evelyne Dehut (excusée) et Catherine Chapelle.

Secrétaire de séance : Mr Bertrand Jénin.

Approbation : le compte-rendu de la réunion du conseil municipal du 29 février 2016 est adopté à l'unanimité.

Denis Lorin quitte la réunion à 20 h 40 pour une intervention sapeurs-pompiers.

1) TOUR D'HORIZON DU MAIRE

M le Maire relate et commente les réunions, manifestations et événements intervenus depuis la dernière réunion :

- 04/03 : réunion publique, organisée par l'association des Amis du moulin de la CAJ, au bénéfice des riverains de la Retourne à la suite de la remise en exploitation de la turbine et de ses incidences sur le niveau de la rivière.
- 04/03 : réunion publique à Machault, à l'initiative de l'association Collectif de défense des riverains du mont des 4 Faux pour exposer les arguments anti parc éolien (80 participants dont des habitants de Juniville et 15 élus, objet de vives critiques)
- 05/03 : hommage du conseil municipal à la mémoire de Lucie Gabreau et Louis Quiot.
- 08/03 : commission de travail sécurité au pôle scolaire Paul Verlaine.
- 15/03 : rendez-vous avec la société SES signalisation pour fourniture de panneaux, miroirs (devis initial d'un montant de 4.134,43 € HT en cours de finalisation)
- 16/03 : rencontre avec la CCPR et le cabinet Menighetti pour audit des équipements sportifs.
- 17/03 : visite de la FDEA pour adaptation de la ligne HT, rue de l'Abbye prolongée, consécutive à la construction de l'immeuble Allart-Simon.
- 17/03 : réunion Windvision-EDF EN à La Neuville en Taf pour présentation aux conseils municipaux des 4 communes impactées par le projet de parc éolien du Mont des 4 faux (2 représentants du CM de Juniville) des mesures financières d'accompagnement. Les projets communaux (aménagement urbains, enfouissement de réseaux, accessibilité bâtiments, équipements hors voirie) devront être déposés et validés ; 2 élus sont désignés comme référents : JP Simon et C Cogniard.
- 18/03 : AG du SICOMAR (affaires financières)
- 18/03 : AG Amicale sapeurs-pompiers ; nouveau bureau, président David Clause.
- 19/03 : AG Association Auberge de Verlaine, conseil d'administration renouvelé et réuni le 25/03 pour élection du bureau ; présidente Edith Allart.
- 19/03 : Visite FDEA pour enfouissement des réseaux rue de Bel Air, prévision de début des travaux semaine 15.
- 23/03 : Commission des finances.
- 29/03 : Conseil d'école pôle scolaire Paul Verlaine ; principaux points abordés : stationnement des véhicules à l'endroit de l'arrêt des bus (zébrage et arrêté municipal),

portail sécurisant le site (CCPR), effectifs (prévisions rentrée 2016 275-280 pouvant justifier la réouverture de la 11ème classe, intervention auprès de l'IEN)

Ces informations font l'objet d'interventions et commentaires de certains conseillers municipaux.

2) VENTE DU PRESBYTERE

Le maire rappelle la proposition formulée par Mme Angèle Gabreau, à savoir prix de cession 160.000 € et loyer mensuel de 400 € de la prise de possession à la signature de l'acte en 2017. Le conseil valide ce choix à l'unanimité, déduction faite d'une non-participation au vote, et mandate le maire pour procéder aux formalités.

3) COMPTES ADMINISTRATIFS 2015

Présentés par Christian Cogniard

Comptes administratifs 2015

- Budget principal : résultats de clôture au 31.12.2015
 - investissement - 65 521€
 - fonctionnement 142 079€
 - cumulé 76 558€
- Budget assainissement : résultats de clôture 2015
 - investissement 26 671€
 - fonctionnement 64 827€
 - cumulé 91 498€
- Budget pôle santé : résultats de clôture 2015
 - investissement 72 745€
 - fonctionnement 36 753€
 - cumulé 109 498€

Commentaires :

- Budget principal : excédents dus à des travaux d'investissement décalés (rue Beauséjour et cimetière, autofinancement conséquent et non recours à l'emprunt)
- Budgets annexes excédentaires : subvention de la région pour pôle santé et amortissements financier quasi terminé et technique générateur d'autofinancement pour l'assainissement.
- Comptes administratifs adoptés à l'unanimité.

4) BUDGETS 2016

Commune :

- Fonctionnement équilibré en dépenses-recettes à 606 079€, compte-tenu d'un report 2015 de 42 079€ et d'un virement à l'investissement de 98 009€.

stabilité des dépenses courantes et de personnel ; recettes en diminution (dotations de l'Etat et revenus patrimoniaux), taux d'imposition maintenus : TH 4,14 ; FB 8,31 ; FNB 10,00 pour un produit fiscal attendu de 137 718€

- Investissement équilibré en dépenses-recettes à 812 920€

Principaux postes : report des travaux 2015 Beauséjour (voirie, enfouissement, éclairage public soit 180 000€) subventions 32 700€ ; aménagement pourtour de l'église 45 600€, subvention 14 000€ ; chauffage église 22 500€.

Nouvelles opérations engagées pour partie en 2015 :

- Travaux cimetière et chapelle 82 294€ ; aménagement rue de Bel Air, voirie, enfouissement , éclairage public, estimation de l'ordre de 250 000€, subventions sollicitées DETR , FDEA, CCPR 53 000€ ;
- Salle polyvalente, éclairage et accessibilité 6 000€
- Mobilier urbain, signalisation, illuminations, aire de jeux : 30 000€
- Matériel technique, dont épareuse et administratif : 15 000€
- Etude accessibilité mairie : 10 000€
- Un recours à l'emprunt sera chiffré en fonction des besoins, les taux bancaires étant actuellement attractifs (+/- 2% en fonction de la durée)

Budget assainissement équilibré fonctionnement 159 440€

investissement 86 984€

- Redevance d'assainissement maintenue à 1,10€ le m³+ 0,30 €/m³

Budget pôle santé : dépenses de fonctionnement 50.100 €

recettes de fonctionnement 84.753 €

dépenses d'investissement 68.500 €

recettes d'investissement 100.745 €

Commentaires sur certains postes budgétaires des 3 budgets : mention faite de la progression régulière de la richesse fiscale liée à l'augmentation de la population, budget assainissement excédentaire en prévision de la vidange de la station d'épuration (transfert de compétence en 2020 à l'interco), budget pôle santé équilibré pour une durée prévisionnelle de 2 ans.

Budgets adoptés à l'unanimité.

5) QUESTIONS DIVERSES

- Durée d'amortissement des subventions d'équipement : enfouissement des réseaux, documents d'urbanisme : sur 5 ans.
- Evocation des difficultés d'accès à la loge de la salle polyvalente.

La séance est levée à 23 h 10.